



RAPPORT ANNUEL DE LA PLANIFICATION COORDONNÉE DES SERVICES

2023/2024



**PLANIFICATION
COORDONNÉE DES SERVICES
DU COMTÉ DE LAMBTON**

Reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons que le territoire sur lequel l'organisme Pathways est implanté et le secteur pour lequel la Planification coordonnée des services de Lambton fournit des services et des soins font partie du territoire ancestral des peuples Chippewa, Odawa et Potawatomi, appelés collectivement les Anishinaabeg. C'est grâce au lien des Anishinaabeg avec l'esprit de la terre, de l'eau et de l'air que nous reconnaissons leurs cultures, leurs traditions et leurs valeurs uniques. Ensemble, en tant que peuples visés par un traité, nous avons la responsabilité partagée d'agir dans le respect de l'environnement qui entretient la vie sous toutes ses formes, en protégeant l'avenir pour les prochaines générations.

Organisme de coordination principal :
Secteur de prestation des services:
Exercice financier:

Pathways Health Centre for Children
Région ouest: Sarnia-Lambton
2023-2024

Mécanisme d'orientation intersectoriel de la planification coordonnée des services

Le comité directeur de la planification coordonnée des services (PCS) est un mécanisme visant à assurer l'entretien des relations de collaboration et la supervision des partenariats intersectoriels qui appuient la prestation de la Planification coordonnée des services dans le comté de Lambton.

Contexte

Le comité directeur de la Planification coordonnée des services (PCS) de Lambton a été mis sur pied à partir de membres de la table de planification communautaire de la PCS établie en 2014, dont le mandat est de planifier à quoi ressemblerait la PCS pour les enfants, les jeunes et les familles dans le comté de Lambton. Comptant une large représentation de partenaires de Lambton et de trois Premières Nations, la collectivité s'est appliquée à faire en sorte que le plan soit réalisable, durable et tienne compte de ses besoins.

1. Clientèle de la planification coordonnée des services

	2022-2023	2023-2024
Enfants et jeunes ayant un plan actif de PCS	98	92
Aiguillages reçus pour PCS par trimestre	1er trimestre 5 2e trimestre 2 3^e trimestre 4 4^e trimestre 10	1er trimestre 6 2e trimestre 3 3^e trimestre 6 4^e trimestre 8
Nombre total d'aiguillages en attente d'un démarrage de la PCS	2	8

2. Aperçu de la planification coordonnée des services

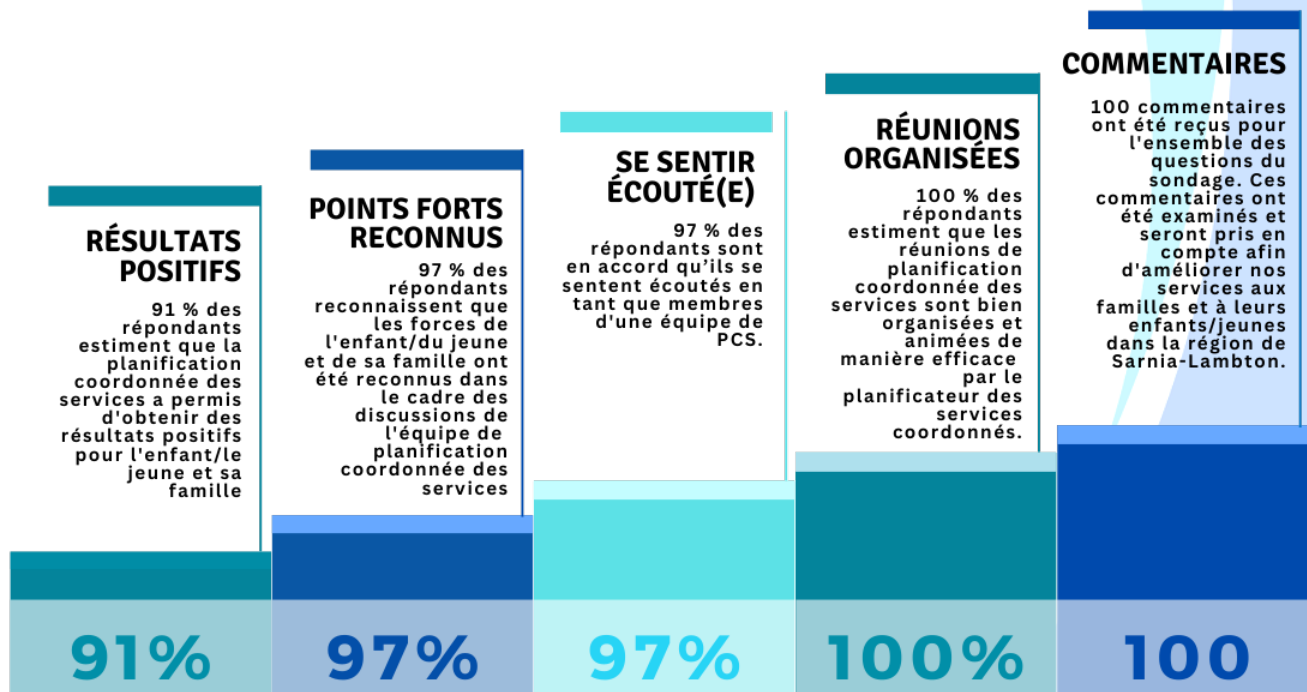
Planificateurs des services coordonnés

Pathways dispose actuellement de deux planificateurs des services coordonnés à temps plein, d'un planificateur des services coordonnés à temps partiel et d'un adjoint administratif de la PCS à temps partiel. Ces planificateurs de la PCS travaillent avec des partenaires communautaires et des représentants des Premières Nations et des communautés autochtones urbaines pour assurer la coordination des services aux familles.

3. Évaluation

Résultats du sondage des équipes de fournisseurs de PCS :

Pour faire suite à la première réunion de mise à jour semestrielle de la PCS, les planificateurs de la PCS ont partagé ce sondage anonyme avec les équipes de fournisseurs de PCS pour évaluer l'efficacité du processus de PCS. Les équipes de fournisseurs de PCS sont propres à chaque client et comprennent la famille, les planificateurs et les partenaires de la communauté (éducation, santé, santé mentale, etc.). Nous avons reçu 71 réponses au sondage, mais le nombre de sondages distribués n'a pas été suivi.



Voici quelques-uns des commentaires reçus:

- « Nous aimons beaucoup le planificateur de la PCS. Je n'ai jamais eu l'impression d'être si bien entendu et ou concerné par quelqu'un de notre équipe. »
- « Notre planificateur de la PCS est extrêmement gentil et très compréhensif. Il nous est d'une très grande aide et je serais perdu sans son soutien. »
- « Il faut que les organismes communautaires s'engagent davantage. »
- « Les réunions sont toujours centrées sur l'enfant et sa famille, et s'assurent de nous concentrer sur les points forts et de travailler ensemble pour trouver des solutions communes. »
- « Le critère selon lequel les familles doivent être impliquées auprès d'au moins deux organismes communautaires est parfois difficile, en particulier pour nos élèves vivant en milieu rural. »
- « Les réunions sont bien organisées. Il y a toujours un ordre du jour et un plan pour entendre chaque membre de l'équipe. Les réunions se déroulent de manière opportune afin de respecter le temps de chacun. »
- « Trouvez des moyens d'offrir un soutien accru au parent/à l'aidant. »
- « Je pense que le processus de PCS a été très utile aux familles qui, autrement, auraient eu du mal à s'y retrouver parmi tous les services en place. »
- « Je ne suis pas sûr que certains de nos clients aient reçu suffisamment de soutien de la part de la communauté, ce qui laisse les familles et les écoles dans l'expectative. »

4. Engagement du comité directeur

- Le comité directeur reste stable avec 36 membres représentant 18 organisations du comté de Lambton, y compris des représentants des deux conseils scolaires francophones et de trois communautés locales des Premières Nations. Le représentant de la famille n'a pu assister à aucune réunion au cours de l'année écoulée, mais il a reçu tous les documents de la réunion et a communiqué avec le planificateur principal de la PCS pour rester informé.
- Le comité directeur de la PCS s'est engagé à mener un sondage annuel afin de maintenir et d'améliorer la qualité et la pertinence du travail de notre comité communautaire. 12 partenaires ont répondu à un sondage anonyme de 19 questions qui mesurait les réponses sur une échelle de Likert à 5 points. Les résultats du sondage ont révélé une perception globalement positive, mais certains ont suggéré de raccourcir la durée des réunions et d'organiser davantage de réunions en personne.
- En tant que comité directeur, il a été reconnu et convenu en septembre 2023 qu'un protocole d'accord n'était plus nécessaire. Nous continuons à revoir chaque année le mandat du comité directeur de la PCS et à le mettre à jour au besoin pour refléter les changements de ses membres.
- La participation aux quatre réunions tenues en 2023-24 a compté en moyenne 14 partenaires, ce qui est légèrement inférieur à l'année dernière.
- En mars 2024, un changement est survenu dans la représentation du MESSC. Bien que Leo Desjardins continue de superviser la mise en œuvre de la désignation de services en français à Sarnia, Scott Gregory a repris son rôle de superviseur du programme pour le Pathways Health Centre for Children.

Diversité et Inclusion

- Sarnia a été désignée 27^e communauté de langue française en Ontario et à compter du 1^{er} novembre 2024, elle offrira des services en français. Le Pathways est très heureux d'entreprendre son parcours en langue française! Jusqu'à présent, nous nous sommes alignés avec nos partenaires communautaires pour collaborer sur les opportunités de langue française. À l'interne, nous avons réuni un groupe de travail qui dirigera notre plan d'action pluriannuel afin de renforcer notre capacité d'offrir des services en français et d'explorer comment les services dans la communauté seront améliorés, notamment la planification coordonnée des services.
- Le Pathways Health Centre for Children a introduit VOYCE^{MC}, un service d'interprétation médicale en temps réel. L'utilisation de VOYCE^{MC} aide notre équipe à communiquer plus efficacement avec les clients et les familles dans la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Proposant plus de 240 langues, dont l'ojibwé et la langue des signes américaine, VOYCE^{MC} est devenu un outil essentiel dans la boîte à outils de Pathways. Bien qu'à ce jour, aucune des familles de la PCS n'ait utilisé ce service, il demeure une option pour les familles et les clients.
- Nous avons continué à offrir des services de PCS aux trois communautés des Premières Nations ainsi qu'à la communauté autochtone urbaine de Sarnia-Lambton. La formation continue en matière de sécurité culturelle, ainsi que la consultation avec les partenaires indigènes continuent à soutenir les services culturellement sûrs et de soutien aux familles indigènes et à leurs enfants/jeunes à qui nous rendons service.

5. Changement du système et défis

- Le réseau provincial des organismes de coordination a continué à travailler en collaboration avec le ministère de la Santé et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires afin de résoudre des problèmes systémiques complexes et d'explorer de nouvelles stratégies pour un changement de système plus large.

- Alors que le besoin de soutien de la PCS augmente dans notre communauté, de nombreux défis ont été identifiés et partagés avec notre superviseur de programme du MESSC, lesquels ont exercé une pression supplémentaire sur le programme de PCS, notamment :
 - Les enfants/jeunes ayant reçu un nouveau diagnostic et remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un financement attendent longtemps avant de recevoir les fonds nécessaires pour accéder aux services
 - Le réengagement auprès de la PCS de clients auparavant inactifs en raison de l'évolution de leurs besoins et de leurs difficultés.
 - Les difficultés à renforcer les capacités et à atteindre les objectifs avec les parents/aidants en raison d'obstacles identifiés tels que l'instabilité du logement, l'insécurité alimentaire, les problèmes de santé mentale et le manque de moyens de transport.
 - Le manque de disponibilité de certains services spécialisés dans notre communauté, nécessaires pour répondre aux besoins des clients, par exemple un seul pédopsychiatre hospitalier à Sarnia-Lambton.
 - De nombreux services destinés aux clients/aidants sont des interventions limitées dans le temps, alors que les clients de la PCS ont généralement besoin d'un soutien beaucoup plus long.
 - L'augmentation du nombre de clients ayant d'importants problèmes de santé mentale admis à l'hôpital.
 - Les retards dans l'intégration de nouveaux clients dans la charge de travail en raison du soutien intensif requis pour les clients déjà pris en charge.
 - Les efforts de renforcement des capacités communautaires ont continué à représenter un défi en raison du manque de temps et de ressources.
- En février 2024, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a annoncé son plan de réforme du processus d'accès au financement des besoins spéciaux complexes. Sa vision étant de mettre en œuvre un programme proactif et réactif qui intervient rapidement pour soutenir le fonctionnement de l'enfant et de la famille, prévenir le risque d'éclatement de la famille et assurer une surveillance et une responsabilité appropriées. Les organismes de coordination, tels que Pathways, devront identifier de manière proactive les enfants et les jeunes dont les besoins dépassent ce qui peut être pris en charge par les systèmes de services recevant un financement de base et les orienter vers un nouveau processus d'évaluation des besoins spéciaux complexes, normalisé et fondé sur des données cliniques. Il s'agira d'une responsabilité supplémentaire pour l'équipe de PCS. Actuellement, à Sarnia-Lambton, le mécanisme d'accès local aux besoins spéciaux complexes est géré par STARRting Point. Le MESSC a fait cette annonce au cours de l'exercice 2023-24, mais les changements commenceront en 2024-25. La capacité de l'organisme de coordination à fournir un tel service suscite de vives inquiétudes, car sans ressources supplémentaires, il aura un impact négatif sur les soutiens apportés à la charge de travail de la PCS.

6. Prochaines étapes

- En 2023-24, nous avons observé une tendance à la hausse des complexités importantes chez les enfants, les jeunes et leurs familles soutenus par la planification coordonnée des services dans la région de Sarnia-Lambton. Le comité directeur de la PCS préconise un accès accru aux services essentiels, tels que les interventions intensives en santé mentale, les services de relève de nuit, les programmes de traitement en résidence, les spécialistes en pédiatrie, ainsi que des rehaussements de financement afin de réduire les temps d'attente et de fournir des services en temps opportun à ceux qui en ont besoin. Pour répondre de manière appropriée à l'augmentation des coûts de fonctionnement et à la complexité des clients et des familles, il est nécessaire d'investir dans le programme et d'augmenter chaque année le financement de base de la PCS.

- Continuer à surveiller la mise en œuvre et les progrès de la désignation de services en français relativement aux services de la PCS afin de s'assurer que nous fournissons les meilleurs soins et le meilleur soutien aux familles francophones et aux partenaires communautaires.
- Suivre la réforme des besoins spéciaux complexes et la façon dont elle recoupera et affectera le rôle de la planification coordonnée des services.
- Continuer d'évaluer et de rechercher des améliorations dans la prestation des services de PCS en fonction des besoins émergents dans notre communauté.

Le rapport annuel 2023-24 de la PCS a été examiné et approuvé par les membres du comité directeur de la PCS présents le 4 juin 2024, sans qu'aucune modification ne soit apportée.